r'Airde Martinique

Bulletin trimestriel d'information sur la qualité de l'air en Martinique



N°55, avril - juin 2015

édito

La Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie a présenté le 2 juin, un plan d'action visant à améliorer la qualité de l'air en France. Ce plan s'appuie sur 4 grandes orientations :

- offrir des avantages aux utilisateurs des véhicules moins polluants grâce au « certificat qualité de l'air »,
- encourager les élus locaux à s'engager pour la qualité de l'air à travers l'appel à projets « Villes respirables en 5 ans »,
- donner un cadre pérenne à la lutte contre la pollution grâce aux mesures du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte,
- apporter des aides financières dans tous les secteurs concernés par la pollution de l'air.

Voilà donc un ensemble de dispositifs au service des collectivités pour leurs actions en faveur de la qualité de l'air...

Espérons maintenant que la Martinique puisse bénéficier de nouvelles actions en vue de résoudre ses problématiques de pollution atmosphérique.

Madininair encourage donc les collectivités locales à s'engager dans cette démarche et reste à leur disposition pour mesurer la qualité de l'air et les accompagner dans l'évaluation des actions engagées.

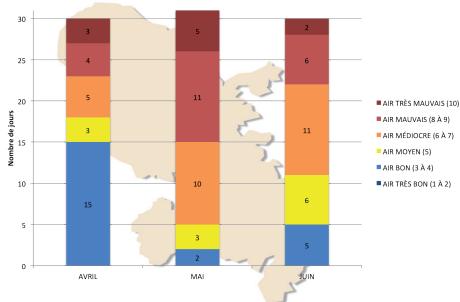
(qualité de l'air)

Un mauvais trimestre

Ce trimestre a été marqué par une fréquence anormalement élevée de jours de brume de sable, particulièrement en mai et juin. Ces 2 mois ont été exceptionnellement secs et chauds. Sachant que les mois précédents comme celui d'avril ont été plus humides que de coutume, il ressort une impression de carême décalé. En conséquence de ces

conditions météorologiques, Madininair observe sur l'agglomération Fort-de-France/Lamentin/Schoelcher un air mauvais à très mauvais sur plus d'un tiers du trimestre : 21 jours d'air mauvais (indices ATMO 8 et 9) et 10 d'air très mauvais (indice 10). Madininair a enregistré un air de bonne qualité sur seulement 24% du trimestre.





AGENDA MADININAIR

- du 10 juin au 25 juillet : campagnes de mesures du SO₂, des NOx et des particules fines à Fort-de-France Dillon, à l'aide d'une unité mobile
- 27-28 août : Forum D'clic Logement au stade Pierre Aliker (Dillon), Fort-de-France du 16 au 22 septembre : Semaine Européenne de la Mobilité
- 25 septembre : Journée Nationale de la Qualité de l'Air

Données trimestrielles

Ce second trimestre 2015 est marqué par des concentrations moyennes élevées en particules fines PM10, ainsi qu'un nombre record de dépassements des seuils réglementaires sur toutes les stations. Ces résultats s'expliquent par une brume de sable plus fréquente que de coutume.

Le nombre le plus élevé de dépassements journaliers du seuil de 50 µg/m³ est enregistré sur la station trafic «Fort-de-France / Renéville»: 46 dépassements¹.

Au cours du trimestre, Madininair a activé 40 procédures préfectorales pour ce polluant :

- procédures d' information recommandation;
- 22 procédures d'alerte, dont 10 activées sur persistance de l'épisode de pollution.

Le plus long épisode de pollution a été enregistré en mai avec 7 jours consécutifs de dépassements des seuils réglementaires : du du 19 au 25 mai.

Pour les particules fines inférieures à 2,5 micromètres, Madininair observe également une moyenne trimestrielle élevée de 15 µg/ m³: une concentration supérieure à 10 μg/ m³, l'objectif de qualité annuel.

Pour le dioxyde d'azote, il est à noter que la station trafic «Concorde / Fort-de-France» enregistre une concentration trimestrielle de 46 µg/m³ : une concentration supérieure à 40 μg/m³, l'objectif de qualité annuel.

Pour les 2 autres polluants réglementaires, à savoir l'ozone et le dioxyde de soufre, les normes sont respectées.

Procédures préfectorales

Au cours du trimestre écoulé, 40 procédures d'information et recommandation ou, d'alerte ont été activées.



(le dioxyde d'azote NO₂)

Stations de mesures continues	concentration trimestrielle	concentration horaire	
(concentration en µg/m³)	moyenne trim. ^a	maxi. horaire	nbre dép. ^{6 & c}
Fort-de-France / Renéville trafic	21	62	0
Fort-de-France / Bishop urbaine	11	49	0
Fort-de-France / Concorde trafic	46	181	0
Fort-de-France / Lycée Schoelcher périurbaine	10	56	0
Lamentin / Bas Mission urbaine	8	29	0
Robert / Mansarde trafic	10	37	0

- >>> Comparaison aux valeurs a. objectif de qualité : 40 µg/m³ en moyenne annuelle
 - réglementaires b. valeur limite horaire : 200 μg/m³
 - c. seuil d'information-recommandation : 200 µg/m³ en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : 400 µg/m³ durant 3 heures consécutives

Le dioxyde d'azote est un polluant atmosphérique dû au trafic automobile et à certaines activités industrielles.

(les particules PM10)



Stations de mesures continues	concentration trimestrielle		concentration journalière	
(concentration en µg/m³)	moyenne trim. ^a	maxi. jour	nbre dép. ^{b&c}	
Fort-de-France / Renéville trafic	52	113	46	
Fort-de-France / Bishop urbaine	49	106	31	
Schoelcher / Bourg urbaine	46	105	39	
Lamentin / Bas Mission urbaine	47	110	35	
Robert / Mansarde trafic	43	96	26	
Sainte-Luce / Morne Pavillon périurbaine	N/A	N/A	N/A	

- >>> Comparaison aux valeurs α. objectif de qualité : 30 μg/m³ en moyenne annuelle
 - réglementaires b. valeur limite : 50 µg/m³ en moyenne sur une journée c. seuil d'information-recommandation : 50 µg/m³ en moyenne sur 24 heures et, seuil d'alerte : 80 µg/m³ durant 24 heures

Les particules fines PM10 sont des particules en suspension dans l'air de diamètre inférieur à 10 micromètres. Elles viennent principalement de l'activité industrielle, du trafic routier et des brumes de sable.

¹ la valeur limite pour la protection de la santé ne devrait pas être dépassée plus de 35 fois par an.



(les particules PM2,5)

Stations de mesures continues	concentration trimestrielle	concentration journalière
(concentration en µg/m³)	moyenne trim. a&b	maxi. jour
Fort-de-France / Hôtel de Ville urbaine	15	31

- >>> Comparaison aux valeurs $\,$ a. objectif de qualité : 10 $\mu g/m^3$ en moyenne annuelle
- Les particules fines 2,5 sont des particules en suspension dans l'air de diamètre inférieur à 2,5 micromètres. Elles sont d'origine multiple.

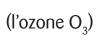


(le dioxyde de soufre SO₂)

Stations de mesures continues	concentration trimestrielle	concentration journalière		concentration horaire	
(concentration en µg/m³)	moyenne trim.	maxi. jour	nbre dép. ^b	maxi. horaire	nbre dép. °
Fort-de-France / Lycée Schoelcher périurbaine	0	1	0	5	0
Fort-de-France / Etang Z'abricot industrielle	12	61	0	90	0

- >>> Comparaison aux valeurs $\;$ a. objectif de qualité : 50 $\mu g/m^3$ en moyenne annuelle

 - réglementaires
 b. valeur limite journalière : 125 µg/m³
 c. seuil d'information-recommandation : 300 µg/m³ en moyenne sur une heure et, seuil d'alerte : $500 \ \mu g/m^3$ durant 3 heures consécutives
- Le dioxyde de soufre est un polluant principalement d'origine industrielle.





Stations de mesures continues	concentration trimestrielle	concentration horaire	
(concentration en μg/m³)	moyenne trim.	maxi. horaire	nbre dép. ^{6&c}
Lamentin / Bas Mission urbaine	30	68	0
Fort-de-France / Lycée Schoelcher périurbaine	30	64	0
Sainte-Luce / Morne Pavillon périurbaine	42	69	0

>>> Comparaison aux valeurs réglementaires

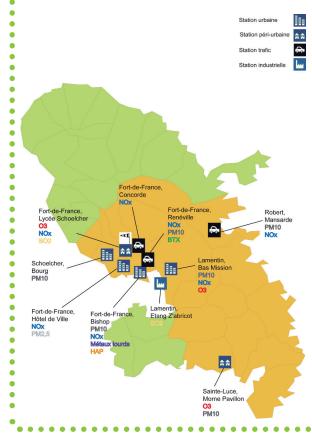
- a. objectif de qualité : $120~\mu g/m^3$ en moyenne sur 8heures
- b. seuil d'information-recommandation : 180 μg/m³ en moyenne horaire
- c. seuil d'alerte : 240 $\mu g/m^3$ en moyenne horaire

L'ozone est issu de réactions chimiques complexes entre divers polluants sous l'effet du rayonnement solaire.



Réseau Madininair

IMPLANTATION DES STATIONS DE MESURES FIXES





Retrouvez l'ensemble des données et mesures de Madininair sur http://www.madininair.fr/-Mesures-et-donnees-

Actualités



EN BREF ...

SEMAINE NATIONALE POUR LE LOGEMENT DES JEUNES AVEC LA CLLAJ MARTINIQUE

A l'occasion de la Semaine Nationale pour le Logement des Jeunes, du 1er au 6 juin, le CLLAJ Martinique a sollicité Madininair pour animer des sessions d'information sur la qualité de l'air intérieur à Fort-de-France, Trinité et au Marin.



Mesures du NO₂ à Fonds-Saint-Denis, Morne-Rouge et Ajoupa-Bouillon

Du 17 mars au 13 mai 2015, Madininair a effectué des mesures du dioxyde d'azote (gaz indicateur de la pollution automobile), pour la première fois dans les communes de Fonds-Saint-Denis, Morne-Rouge et Ajoupa-Bouillon. Les mesures ont été réalisées à partir de prélèvements d'air par tubes passifs sur près de 70 points répartis sur l'ensemble des trois communes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE MADININAIR

Les membres de l'association ont validé à l'occasion de l'Assemblée Générale le 29 juin, le rapport d'activité et le bilan financier 2014. Ils ont aussi approuvé le programme 2015 et les budgets 2015-2016.

• ISO 9001-2008 : AUDIT DE RENOUVELLEMENT RÉUSSI

Les 27 et 28 avril, un auditeur AFNOR est intervenu à Madininair pour l'audit de renouvellement du certificat ISO 9001-2008. L'ensemble des processus ont été évalués. Les conclusions sont très positives puisqu'aucun point sensible ou risque n'a été identifié. Cela confirme que le système de management de la qualité de Madininair est très opérationnel et répond pleinement aux exigences ISO 9001-2008.

(événement)

Semaine Européenne du Développement Durable

La Semaine Européenne du Développement Durable, du 30 mai au 5 juin, avait pour objectif de mobiliser la population au service de la transition énergétique et du changement climatique, déclaré « grande cause nationale » à l'occasion de la tenue de la COP21 en décembre prochain.

En Martinique, Madininair s'est mobilisé autour de cette thématique annuelle en présentant 2 actions en partenariat avec le Rectorat de Martinique :

- des animations scolaires «air, pollution et changement climatique»
- une fresque participative «L'air c'est notre affaire».

Au cours de cette semaine, Madininair a donc proposé des interventions spécifiques sur la question du changement climatique dans la perspective de la COP 21. Ces animations ont inclu la projection d'un diaporama pédagogique, un jeu coopératif et un débat sur le thème « Changement climatique : une seule solution : réduire nos émissions de gaz à effet de serre! ».

Parallèlement à ces animations, Madininair a proposé aux établissements scolaires du 1er degré ayant accueilli au cours de l'année 2014-2015 des animations sur la qualité de l'air, de rédiger avec leurs élèves des messages en faveur de la qualité de l'air/du climat. Ces messages ont été affichés dans chaque établissement partenaire, sur des panneaux peints par l'artiste Oshea. Tous les panneaux des écoles ont ensuite été réunis pour reconstituer une fresque géante qui est actuellment exposée au Centre de Découverte des Sciences de la Terre à Saint-Pierre.



Madininair - 31, rue Professeur Garcin 97200 Fort-de-France - 0596 60 08 48 - info@madininair.fr - **www.madininair.fr**

L'air de Martinique, bulletin trimestriel d'information sur la qualité de l'air en Martinique, est édité par Madininair / **Directeur de publication** : S. Gandar / **Conception** : G. Grataloup / **Rédaction** : G. Grataloup / **Crédits photo** : Madininair sauf mention contraire / Parution : 3ème trimestre 2015 - n° ISSN : 2106-5284 / diffusion gratuite



